

PROPOSITION DES RAPPORTEURS ET DES MEMBRES DU JURY

Soutenance de:

Lieu de la soutenance:

Date de soutenance:

Membre du Jury - désignation des rapporteurs	Nom Prénom	présentiel ou visioconférence	Email	Téléphone	Grade	Spécialité	Etablissement d'exercice	Membres EDP	Membres hors EDP	Hommes	Femmes	Rang A
Directeur de thèse HDR												
Codirecteur de thèse												
Rapporteur HDR												
Rapporteur HDR												
Jury												
Jury												
Jury												
Jury												

Rappel: Arrêté du 25 mai 2016, article 17: Les rapporteurs n'ont pas d'implication dans le travail du doctorant

Conformité de la composition du jury (Arrêté du 25 mai 2016, article 18):

Entre 4 et 8 membres (en comptabilisant le Directeur de thèse)	Pour moitié extérieures à UNC/EDP (en comptabilisant le Directeur de thèse)		Tendre vers une représentation équilibrée H/F		Pour moitié de rang A (Professeur/Directeur de recherche)		Président de rang A
	EDP	Hors EDP	H	F	Rang A	Autres	
0	0	0	0	0	0		

Visa du Directeur de thèse	
Visa du Directeur de l'EDP	
Validation de la proposition par la présidente de l'UNC / le président de l'UPF	